

Brèves

> Manif des retraités

Deux retraités Félois à la manif du 15 mars à Carcassonne, d'accord sur le mot d'ordre : « Assez de taper les vieux pour enrichir les riches. »
Le Maire, Jean-Pierre Pastre et Francis Baudet



> ÉTAT CIVIL

Décès

- Gaston Lauriol le 10 11 2017
- Paul Cros le 13 11 2017
- François Breton le 8 12 2017
- Alexandre Borreda le 13 01 2018
- Nadine Dumec le 20 02 2018
- René Chabbert le 10 05 2018
- Raymonde Ciuraneta le 18 05 2018

Naissance

- Enzo Mathieu le 2 11 2017

Mariages

- Claudette Roux et Didier Fourcade le 12 05 2018
- Marie-Jacques Mathieu et Lambert Jeannou le 16 06 2018
- Anne-Laure Carmagnole et Audrey Guillo le 18 08 2018

> Repas des aînés

Le dixième repas des aînés, proposé par la Commission Sociale que préside Éliane Galtier, s'est déroulé en présence de 65 invités, dans la convivialité que nous lui connaissons.



> Soutien aux réfugiés

La soirée XCLUS du 25 mai au foyer, portée par le Club Félois du Livre, la Mairie et le Conseil Municipal des Jeunes, a mis en lumière le soutien humanitaire et la générosité des participants. Elle a permis de récolter des fonds importants (1500 €) au profit de Réseau Éducation sans Frontières 11 et Languedoc Solidarités Réfugiés. Ces structures d'entraide font un travail remarquable au quotidien en faveur des migrants.

> Informations patrimoniales

> La pompe des jardins



Ça y est, la pompe des jardins est rénovée, comme nous nous y étions engagés. J'entends que quelques-uns d'entre vous (très peu nombreux), auraient préféré que nous la démolissions au regard du prix de la rénovation (10 000 € TTC). Je veux bien leur dire combien ces éléments du patrimoine du village sont importants pour savoir d'où nous venons, mais aussi pour construire un projet qui soit cohérent par rapport à l'histoire des pratiques des Félois.

Ce monument édifié au début du XIXe siècle a fourni de l'eau pendant des décennies à une partie des populations du bas du village.

> 30 ans de l'association Culture et Patrimoine Félois



Cette association cultive vaillamment les richesses qui nourrissent la vie patrimoniale du village. À l'occasion de leurs 30 ans d'activités, ses membres, réunis autour du président Thierry Papineschi et des « piliers racines » Robert Marty et Jean Zanca, nous ont notamment fait partager l'inauguration du panneau du sentier botanique des capitelles.

> Feu d'artifice

La « troisième édition » détonnera dimanche 15 juillet à la tombée de la nuit, après le repas de la Fête Internationale.

Bar à vins à l'épicerie chez Julie



SAMEDI 18 AOÛT PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

> FÊTE DE FIN D'ÉTÉ

18h au cellier

Vernissage de l'exposition des toiles de Jean Leccia

« Le peintre est un catalyseur.

Ce qu'il propose, c'est l'auberge espagnole, chacun y trouve ce qu'il y apporte.

Je ne raconte rien, aucun message à faire passer. Je propose des jeux de couleurs imprégnés de l'endroit où je vis, qui font naître une émotion propre à chacun... ».

21H45 Concert Radio Babel Marseille

« Ces cinq voix s'élèvent au-dessus du Vieux-Port avec l'énergie d'une polyphonie polyglotte en blues, combo, volutes arabes, racines Occitanes, dans un bouge ou sur les rivages. Dans une ville où l'on change de continent en traversant la rue, Radio Babel Marseille chante ce monde depuis la Joliette, entre embarcadère et débarcadère, le regard toujours tourné vers l'ailleurs. »



Radio Babel Marseille

BAR À VINS DES PRODUCTEURS ET REPAS DES CHASSEURS À 19H



Félines Minervoises

numéro 26 - juin 2018

Éditorial du Maire

Je « répapille » à vous raconter inlassablement mon obsession politique, les inégalités sociales sont la cause de tous les maux infligés aux plus démunis, aux plus fragiles, elles progressent malgré les progrès de la science et parfois à cause des progrès détournés. Les inégalités rendent le monde moins bon. Elles étendent leurs manifestations néfastes dans toutes les couches de la société des salariés, incités à se disputer entre eux les quelques avantages par rapport aux autres issus de longues luttes sociales. Ces incitations cachent l'autre face de la réalité, les riches ne sont guère plus nombreux qu'avant, ils sont juste plus riches.

Tout est fait pour nous convaincre qu'il n'y a pas d'autre économie possible que celle qui veut que les richesses produites par les peuples soient réparties en fonction des besoins des propriétaires et actionnaires sans se soucier de ceux qui les produisent, la plupart salariés ou paysans. Cette situation exacerbée par la crise des partis politiques traditionnels fait le lit en France mais partout en Europe du populisme aux réponses simplificatrices nationalistes alors que le monde bouge et se complexifie. Une colère sourde touche des pans entiers de notre humanité. Indifférents à ces douleurs, ceux qui nous dirigent tordent le bras aux cheminots, volent quelques sous aux vieux, diminuent les APL et maintiennent les salaires au plus bas. En même temps comme ils disent !

Portés par la bonne conjoncture de 2017, les multinationales ont engrangé des résultats spectaculaires en hausse de 24% par rapport à 2016 : 93 400 000 000 € de profits pour la CAC 40. Dans le même article paru dans le journal « Le Monde » du 15 mai, (journal qui n'est pas classé gauchiste...), on trouve les chiffres qui dénoncent la priorité donnée aux actionnaires au détriment de l'investissement et des salariés.

Depuis 2009, 67,5% des bénéfices de ces sociétés ont été transférés aux actionnaires pour qui c'est une période dorée, les salariés, eux, ne récupèrent que 5% !!

Cette violence dans la répartition finira par faire gronder les « gens » pour plus de justice. Des formes de violence apparaissent à nouveau dans les manifestations en réponse à la violence ci-dessus décrite, faut-il s'en étonner ??

A ce niveau d'iniquité, ce n'est plus la gestion libérale de l'économie mais du grand banditisme !!

Et si les salariés, les étudiants, les paysans, les petites gens se révoltaient... ??

**Le Maire
Jean-Pierre Pastre**

Les dernières nouvelles

> Viticolonne

Un outil obligatoire à la disposition des viticulteurs



> La pompe des jardins

Le dernier vestige de l'organisation ancienne autour de l'eau



> Le bout de la Voie Douce et la passerelle de La Regus



> INAUGURATION

Samedi 30 juin à 11h

La viticolonne, l'esplanade et le City Stade seront inaugurés en musique par le président du Conseil Général de l'Hérault, Monsieur le Sous-Préfet de Béziers, Madame la Vice-Présidente de la région et le Maire. Un apéritif sera offert à la population du village.



Non, non, pas de véhicules à moteur sur l'esplanade. Ce lieu est exclusivement réservé aux piétons, aux enfants, aux anciens. Les enfants doivent passer sans crainte des jeux au terrain de sport, faire du vélo sur la dalle béton sans inquiéter les parents et sans risque pour eux. **Pour vivre ensemble, utilisons ce qui est permis, respectons ce qui ne l'est pas !!**

Brèves

> **Colonne d'eau de la source**
La colonne d'eau de la route de Camplong rénovée est réservée à tous les habitants de Félines gratuitement et en autogestion tant qu'il y a de l'eau. Il est rigoureusement interdit de laver les voitures avec des nettoyants, pour protéger l'eau de la rivière.



> **Colonne d'eau potable**
Une colonne est installée à Camplong pour éviter aux viticulteurs de descendre chercher l'eau de la viticolonne. Le Président de l'association qu'ils créent recevra la facture globale d'eau du compteur qu'il répartira en proportion aux adhérents. Le m³ d'eau leur sera facturé 1 € comme à la viticolonne. Il est rigoureusement interdit de laver les engins de traitements ou machines à vendanger dans cet endroit, seules les installations de la viticolonne sont agréées à cet effet.



> **Dégâts sur les chemins**
Les pluies de cet hiver ont considérablement endommagé beaucoup de nos chemins (chemin de Ventajou, d'Argentières, des Graves, anciens chemins de Camplong). Nous allons essayer de les améliorer les uns après les autres quand les orages nous en laisseront le temps.

> **Chemins ruraux**
Cette commune de 3000 hectares est desservie par 90 kms de chemins ruraux. Les chemins de Marassi et des Soulades ont été bétonnés.



> Budget de l'eau 10 ans de gestion de l'eau potable

un budget correct et équilibré avec un prix de vente de l'eau abordable, très peu de fuites et suffisamment de marge financière pour rémunérer un agent municipal sur son fonctionnement.

Les tarifs de l'eau appliqués pour les facturations 2018 restent identiques à ceux de 2017 :

- 1,40 € /m³ de 0 à 50 m³ d'eau consommée
- 2,20 € /m³ de 50 à 150 m³
- 2,90 € /m³ de 150 à 350 m³
- 3,60 € /m³ pour plus de 350 m³
- Taxe d'assainissement : 0,90 € / m³

2016	2017
Consommation totale ramenée à 28 500 m ³	28 353 m ³

C'est un succès, compte tenu de l'augmentation de la population et des contraintes climatiques. La consommation d'eau potable a légèrement baissé.

> La GEMAPI une taxe de plus imposée par l'État

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est prélevée par les intercommunalités, qui auront désormais en charge les aménagements liés aux crues (digues, entretien des berges...)

Le montant de cet impôt local « aquataxe », qui viendra s'ajouter à la taxe d'habitation et/ou foncière en 2019, ne pourra pas dépasser 40 € par personne et par an.

La plupart des intercommunalités ont transféré cette compétence à des syndicats regroupant les communes des bassins versants ; ici, au Syndicat Mixte Aude Centre.

Chaque intercommunalité ou syndicat votera le tarif de sa taxe GEMAPI, qui pourra être revu chaque année.

Jusqu'à maintenant, cette participation était financée sur le budget communal.

> Viticolonne

La viticolonne sera inaugurée le 30 juin et mise en service.

Elle deviendra le seul et unique lieu où devront être nettoyés les machines à vendanger et les pulvérisateurs de traitement.

Une seule carte individualisée facturée 20€ l'année permettra d'utiliser les services proposés et de se servir de l'eau potable.

L'eau potable utilisée sera facturée 1 € le m³ par la commune annuellement au propriétaire de la carte qui pourra être un agriculteur déclaré autre que viticulteur.

Un petit déjeuner des utilisateurs potentiels sera organisé pour expliquer « comment ça marche » par le conseiller délégué Guy Sabarths, en présence des constructeurs.

> Barrage de Camplong

Une négociation difficile avec les services de l'État ne nous a pas permis de vider le barrage avant l'été. Nous essaierons de le réaliser pour septembre.



> Du compte administratif 2017 au budget 2018

Les comptes administratifs, qui doivent être votés par le Conseil, sont les résultats de la gestion des finances du village pour l'année budgétaire passée. Ils engagent la responsabilité du Maire, qui ne prend pas part au vote.

Compte administratif 2017

voté à l'unanimité par le Conseil

Fonctionnement

- Dépenses : 742 913,98 €
- Recettes : 783 616,42 €
- Soit un excédent de 40 702,44 €

Investissement

- Dépenses : 366 575,19 €
- Recettes : 520 484,04 €
- Soit un excédent de 224 398,85 €

Soit un excédent cumulé de 262 101,29 €

Compte administratif budget de l'eau

voté à l'unanimité par le Conseil

Fonctionnement

- Dépenses : 97 088,22 €
- Recettes : 99 789,22 €
- Soit un excédent de 2701 €

Investissement

- Dépenses : 54 179,17 €
- Recettes : 52 885,09 €

Soit un excédent cumulé de 57 772,61 €

Les impôts ne seront pas augmentés par le Conseil Municipal jusqu'à la fin du mandat en 2020.

> L'état des masses salariales

Année	Nombre d'agents	Coût	Budget de fonctionnement	Nombre d'habitants
2016	Temps complets : 4 Temps partiels : 7 dont 2 CAE	260 000€ (recettes CAE : 15 000€)	567 400€	484
2017	Temps complets : 4 Temps partiels : 9 dont 2 CAE	290 207€ (recettes CAE : 23 798€)	742 913€	486

> Retour sur le prix de l'eau

Nous avons la volonté sociale et politique de mettre en place une des tarifications les plus basses des villages avoisinants, favorisant l'économie d'eau et des « tarifs sociaux » pour celles et ceux qui font attention et ont de petits moyens, cette volonté s'appuie sur l'organisation du syndicat actuel des eaux des communes du Minervois présidé par le Maire de Ferrals, Monsieur Piva, qui nous facture le m³ d'eau potable à 0,96 € TTC.

Le gouvernement, qui faisait pression pour transférer la compétence eau potable aux Communautés de Communes, a reculé devant les manifestations de mécontentements de l'ensemble des Maires de France. Si ce transfert se fait, ce ne sera pas avant 2026.

L'existence du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau est évidemment une solution plus sûre, moins chère, et historiquement reconnue (il a soixante ans de bons et loyaux services) que de confier cette gestion à la Communauté de Communes à Saint-Pons, sur un territoire qui va de Félines à...Roquebrun !!

> Prêt de matériel municipal

Pour le prêt de tables et de chaises, vous devez vous adresser à l'accueil de la mairie. Les employés communaux les mettront à disposition à la cave coopérative, où les personnes ayant fait la demande seront tenues de venir les récupérer elles-mêmes.

Budgets : Total 2018

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 29 mars 2018 :

Fonctionnement :

- Dépenses : 820 684 €
- Recettes : 636 000 €
- Report pour l'exercice 2017 de 184 684 €

Investissement :

- Dépenses : 477 090 €
- Recettes : 401 508 €
- Report pour l'exercice 2017 de 75 582 €

Budget de l'eau :

- Exploitation :
- Dépenses : 155 409 €
- Recettes : 109 800 €
- Report pour l'exercice 2017 de 45 609 €

Budget CCAS :

- Dépenses : 6656 €
- Recettes : 1704 €
- Report de 2017 : 4176 €

Regard sur les subventions :

Tableau du montant total des subventions aux associations > Évolution en dix ans

2007	2008	2018
9 725 €	11 500 €	18 600 €

Personnel municipal :

En accord avec Pôle Emploi, le contrat en C.U.I. de Marc Muret a été renouvelé pour un an à raison de 20 heures hebdomadaires, dans les nouvelles conditions prévues par le gouvernement et une participation plus faible de l'État à hauteur de 50 %.

Jean-Luc Milliès a été titularisé dans son poste d'Adjoint technique territorial (32h par semaine depuis le 17 mai) et Isabelle Guizard titularisée en tant qu'Adjoint administratif (17h30 par semaine depuis le 2 mai).



> Moults changements à l'école



> Au revoir maîtresses

Nos deux enseignantes prennent congés, l'une retrouve son département d'origine tandis que l'autre s'envole vers le Nord de l'Europe. Les 40 enfants inscrits en septembre auront donc deux nouvelles enseignantes, dont Amélie Ferrat que nous sommes heureux d'accueillir.



> Au revoir Elisabeth

Depuis septembre 2013, Elisabeth Durey a assuré la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Avec force, compétence, efficacité et organisation, elle a coordonné les interventions et adapté les groupes d'enfants pour faire découvrir à tous des disciplines artistiques, culturelles ou sportives selon leurs désirs et besoins. Nous lui souhaitons une épanouissante et active retraite.



> Au revoir Élodie

En contrat aidé depuis deux ans en tant que secrétaire aide à la Direction, ultra polyvalente, elle s'est investie avec beaucoup d'entrain, de gaieté et de fantaisie dans les tâches administratives, la communication avec les parents, la planification et l'organisation des festivités, l'accompagnement des élèves... L'inspection académique ne renouvellera pas son contrat à Félines.



> Faire découvrir la langue Occitane aux petits Félinois

La municipalité a financé cette année l'intervention de Marie Coumes, à la fois conteuse et chanteuse, pour sensibiliser les enfants des deux classes aux mots et sonorités de l'Occitan à travers des contes, musiques, danses ou poésies...

La conseillère pédagogique départementale est également venue préparer avec les élèves le grand rassemblement de Sérignan sur le thème des troubadours.

> Appartement de la mairie

La libération par la secrétaire de mairie de l'appartement au-dessus de l'école va nous permettre de mieux traiter les rangements, les archives, dégager le bureau de l'action sociale et de proposer aux enseignants et au personnel qui officient à l'école d'autres possibilités de réunions que la salle du Conseil Municipal qui n'est pas faite pour...

> Modification des rythmes scolaires

- 4 journées de 6h de classe
- Des matinées allongées plus propices aux apprentissages
- Une activité périscolaire GRATUITE maintenue

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h45 - 8h30 GARDERIE PAYANTE	7h45 - 8h30 GARDERIE PAYANTE	7h45 - 8h30 GARDERIE PAYANTE	7h45 - 8h30 GARDERIE PAYANTE
8h30 - 12h TEMPS SCOLAIRE	8h30 - 12h TEMPS SCOLAIRE	8h30 - 12h TEMPS SCOLAIRE	8h30 - 12h TEMPS SCOLAIRE
CANTINE	CANTINE	CANTINE	CANTINE
13h30 - 16h TEMPS SCOLAIRE	13h30 - 16h TEMPS SCOLAIRE	13h30 - 16h TEMPS SCOLAIRE	13h30 - 16h TEMPS SCOLAIRE
16h15 - 17h15 GARDERIE OU TAP GRATUIT	16h15 - 17h15 GARDERIE OU TAP GRATUIT	16h15 - 17h15 GARDERIE OU TAP GRATUIT	16h15 - 17h15 GARDERIE OU TAP GRATUIT
17h15 - 18h15 GARDERIE PAYANTE	17h15 - 18h15 GARDERIE PAYANTE	17h15 - 18h15 GARDERIE PAYANTE	17h15 - 18h15 GARDERIE PAYANTE

Malgré le recul de l'État sur la mise en place des TAPS, le Conseil Municipal a décidé de maintenir une activité GRATUITE tous les soirs après la classe, conformément à ses priorités centrées sur l'enfant et l'éducation.

> Tarifs garderie et cantine

Repas de la cantine	Garderie du matin	Garderie du soir
2,90 €	0,50 €	1,00 €

- Bernard Marteau demeure le responsable animateur des garderies du matin, midi et soir.
- Isabelle Guizard assurera en lien avec Bernard la communication aux parents, intervenants et enseignants pour les activités périscolaires.
- Françoise Galasso, outre sa mission d'ATSEM, accompagnera les enfants à 16h sur les lieux des activités.
- Nathalie Robin se verra confier la mise en état de propreté des locaux de l'école et autres bâtiments municipaux, de même que l'aide au « temps du repas » de 12h à 13h30.

Pour assurer la scolarité des 40 enfants inscrits à l'école à la rentrée de septembre, le Conseil a prévu une enveloppe de 30 000 € pour l'année. L'éducation, la formation, l'épanouissement et le bien-être des enfants de Félines sont au cœur de nos engagements selon l'idée qu'ils sont le terreau de la société de demain.

> Sorties scolaires et festivités de fin d'année

- **14 juin** : sortie scolaire de fin d'année au seaquarium du Grau du Roi avec participation financière de la mairie
- **18 juin** : traditionnelle visite du collège Antoine Fauré d'Olonzac par les 6 CM2
- **3 juillet au foyer à partir de 18h** : repas de fin d'année, soirée orientale avec buvette tenue par l'APEF